

INFORMATIONS

- RÉUNION ACADÉMIQUE DU 27 JANVIER 2017

DANE : Jean-Luc BOUSQUET.

Réunion nationale : 8 et 9 mars 2017 à Paris.

- PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

L'appel à projets dans les écoles et les collèges reconduit pour l'année 2016-2017.

Corrèze : le plan iPad n'est pas reconduit. Remplacé par une dotation de tablettes Android : équipement des collégiens à partir de la 5ème. Le conseil départemental reste propriétaire et récupère le matériel en fin de cycle 4 : il est le financeur de cette opération (subventionnée par l'État). Chaque établissement décide si le matériel reste au collège ou s'il est pris en charge par les élèves et leurs familles.

Une autre solution consiste à équiper le collège d'une classe mobile.

Portail MYRIAÉ (décembre 2016): www.myriae.education.fr un portail large de ressources (payantes, gratuites, d'enseignants). Le portail n'est pas encore finalisé, mais il fonctionne. Il recense toutes les formes de ressources disponibles.

Les ENT : les collèges de Creuse ENT [Kosmos](#) (K-d'école). Autre solution, exploitée dans l'académie : [LEA](#), société Atos (solution gratuite pour l'établissement financée par la Région qui désormais peut fonctionner après son expérimentation dans l'académie de Bordeaux). Des ressources intégrées sont gratuites pour les utilisateurs et les établissements scolaires fédérés : Universalis, Edumédia, système de soutien scolaire (after class). De plus, le système intègre la possibilité de travailler en communauté de lycées fédérés.

- CANOPROF

www.reseau-canope.fr/canoprof.html Il est demandé que les comptes-rendus des TraAM y soient mis en ligne. Il y aura donc une formation des collègues qui participent aux TraAM. La prise en main n'est pas très intuitive, mais s'avère plus simple d'utilisation qu'opale.

- CARTOON

Cartographie des usages du numérique www.cartoun.education.fr L'intérêt est de savoir si une activité se fait à proximité de son établissement et de rentrer en contact avec l'enseignant qui a déposé une ressource liée à une activité qui m'intéresse. Il s'agit d'un partage entre pairs, sans regard de l'inspection (IA-IPR). Ce sont des pratiques non validées. L'esprit est celui de la collaboration entre pairs. Le travail de l'enseignant consiste à mettre en place une fiche à renseigner sur la plate-forme de manière rapide et concise. Le système est efficient, car il propose une recherche multicritères. L'IA-IPR peut mettre en place une équipe de médiateurs, dont le IAN pour contrôler les contenus publiés. Pour être médiateur, il faut être inscrit dans la plate-forme.

- Cadre de référence des compétences numériques

16 compétences établies sur 8 niveaux de l'école à l'université. Ce cadre va remplacer le B2i et apparaîtra dans le LSU à partir de 2017-2018 (cette année le B2i n'est pas évalué).

La plate-forme PIX : <https://pix.beta.gouv.fr/> (version bêta). Objectif : accompagner l'élévation du niveau général des connaissances et des compétences dans les usages du numérique. Il est possible d'évaluer ses compétences en utilisant l'outil test. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évaluera les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines : informations et données, communication et collaboration, création de contenu, protection et sécurité, environnement numérique. [En savoir plus...](#)

- VIAEDUC

Existence d'un groupe pour prolonger les réunions de cycle 3 sur la relation école/ collège : <http://www.viaeduc.fr/group/9845>

- RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

3 jours de formation de proximité à discrétion du chef d'établissement. Il est conseillé de se rapprocher du référent numérique pour inciter le chef d'établissement à demander cette formation de proximité. Voir [catalogue de formations sur le site de la DAFPEN](#).

Arts plastiques et numérique : vade-mecum - Académie de Nantes - [Eduscol](#)

Banque de ressources culturelles, scientifiques et pédagogiques : [Eduthèque](#).